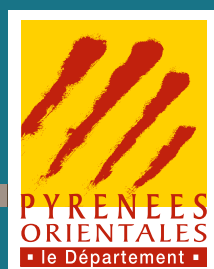


Juin 2019

# La vie associative

## dans les Pyrénées-Orientales



[leDépartement66.fr](http://leDepartement66.fr)



Le monde associatif est un acteur majeur du dynamisme économique et social des territoires.

Les associations prennent une part active dans l'amélioration du vivre ensemble et ont une place importante dans la cohésion sociale.

Le Département des Pyrénées-Orientales fait de la politique associative une de ses priorités. Le soutien aux structures, leur accompagnement et la dynamisation du bénévolat sont des orientations fortes données aux actions du Département.

Des réalisations ont été mises en œuvre avec la création d'un site entièrement dédié aux associations (PASS66), l'organisation de journées et d'ateliers thématiques qui leur sont entièrement consacrés.

Aujourd'hui, afin de poursuivre cette politique, une meilleure connaissance du tissu associatif est nécessaire.

Il existait jusqu'alors trop peu de données sur les associations du département.

Si des études nationales avaient été menées, au niveau local ce travail n'avait jamais été réalisé.

Une étude a donc été faite en 2018 auprès des associations afin de mieux les connaître et de cerner davantage leurs besoins.

Cette étude sera largement diffusée et permettra au Département et à tous les partenaires associatifs d'avoir une vision plus précise des associations des Pyrénées Orientales.

Ensemble, continuons à faire vivre ce monde associatif, primordial pour la vie de tout notre territoire.

**Hermeline MALHERBE**

*Présidente du Département des Pyrénées-Orientales*

A handwritten signature in black ink, consisting of stylized initials and a surname, likely 'H. Malherbe'.

# PRÉSENTATION ET CHIFFRES

Cet état des lieux synthétique présente le profil des associations du territoire, leurs forces humaines, leurs moyens ou encore leurs besoins.

Les résultats sont issus de l'enquête menée entre avril et juin 2018 auprès des associations du département ; l'échantillon est composé de 544 associations répondantes. Le questionnaire a eu un bon taux de retour mais l'échantillon comporte deux limites : une forte représentation des associations sportives et culturelles et une sur-représentation des associations employeuses (ce dernier écueil a fait l'objet d'un redressement statistique).

L'enquête s'est appuyée sur une méthodologie mise au point par le RNMA (Réseau National des Maisons des Associations) et Viviane Tchernonog, chercheuse au CNRS au Centre d'économie de la Sorbonne de l'Université Paris I, qui conduit tous les 5 ans une enquête nationale. La dernière édition de son « Paysage associatif français » est parue en mai 2019<sup>3</sup>.

D'autres sources ont été également utilisées pour compléter le document (cf. notes de bas de page).

## Quelques repères sur le territoire<sup>1</sup>

- › 474 369 habitants
- › forte croissance démographique avec 4 700 nouveaux habitants chaque année
- › population essentiellement urbaine (86 %)
- › disparité entre le littoral fortement peuplé et l'arrière-pays montagneux, moins densément peuplé
- › 70 % de la population est active dont 14 % au chômage
- › 15 183 structures employeuses pour 124 894 postes salariés<sup>2</sup>

entre **8 500** et  
**10 000**  
associations actives<sup>3</sup>

**1 186**  
associations  
employeuses, soit près  
de 8 % des structures  
du département<sup>2</sup>

**12 810**  
salarié.e.s travaillent  
pour une association  
soit plus d'1/10<sup>2</sup>

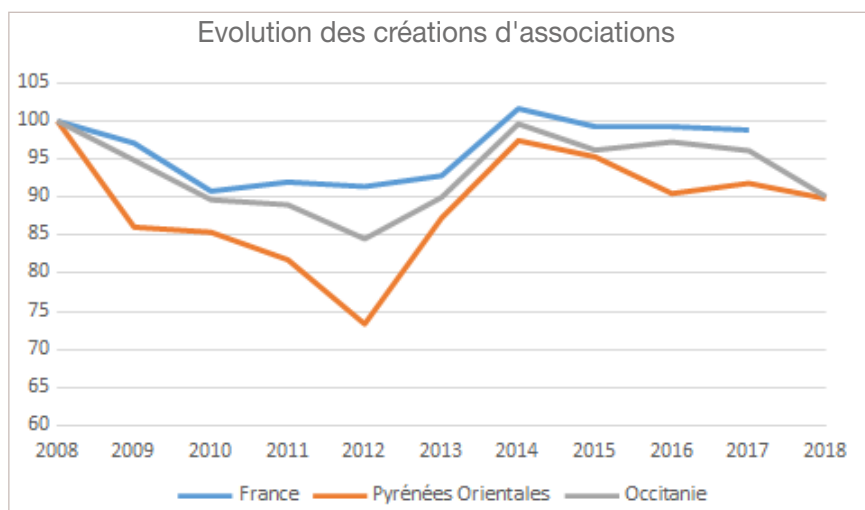
**70 %**  
des Président.e.s  
sont des hommes

**56 %**  
des associations affirment  
manquer de bénévoles

**62 %**  
des associations  
se disent confiantes  
pour leur avenir

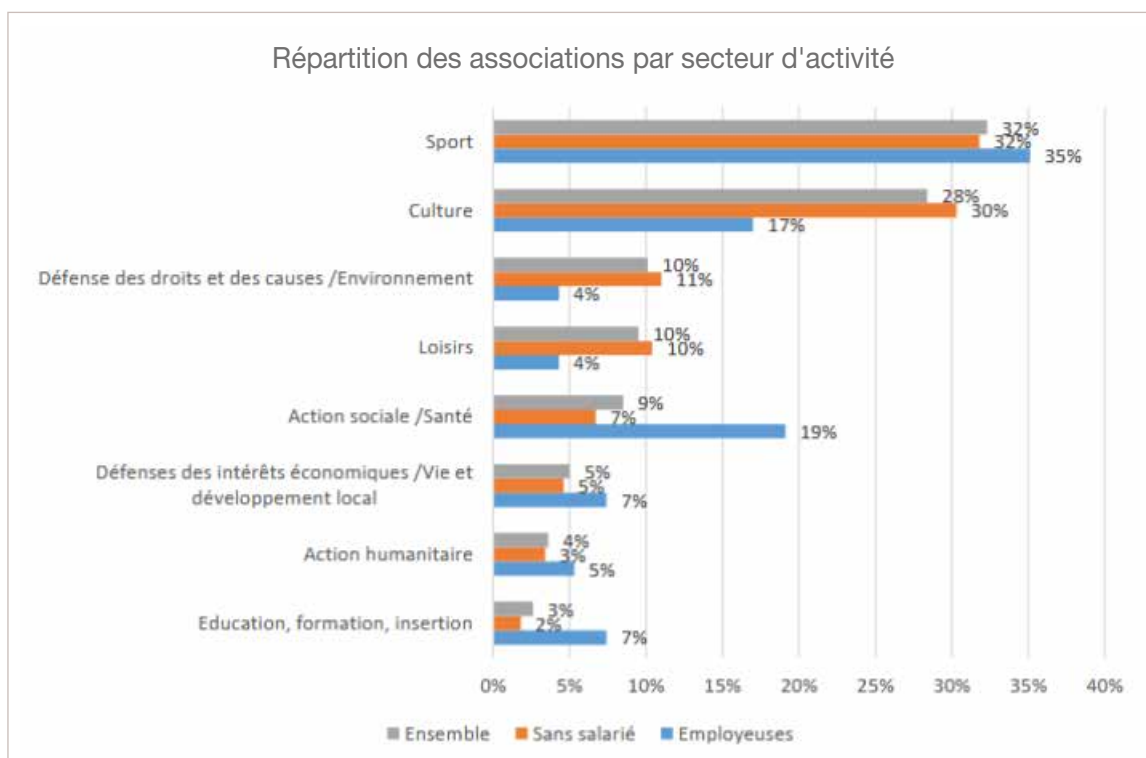
# PROFIL DES ASSOCIATIONS <sup>4</sup>

**664** nouvelles associations par an en moyenne



NB : Le graphique est mis « en base 100 » pour faciliter les comparaisons. Cette technique consiste à prendre une année de référence, en l'occurrence 2008, et de considérer qu'elle équivaut à 100. On applique ensuite les variations annuelles pour les années suivantes.

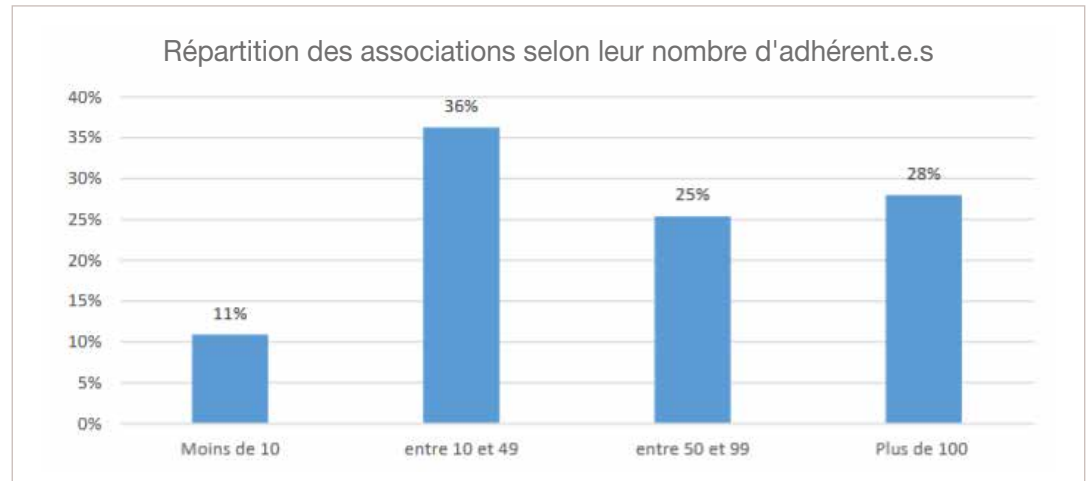
## Une diversité de secteurs d'activités



# FORCES HUMAINES ET ENGAGEMENT

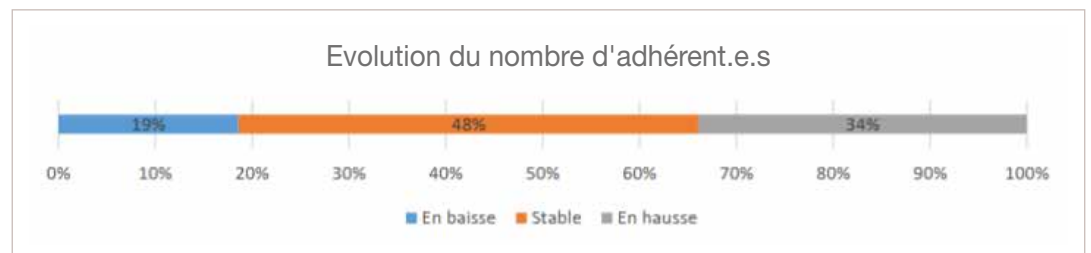
## LES ADHÉRENT.E.S

**72 % des associations comptent moins de 100 adhérent.e.s**



Les associations comptent entre 150 et 170 adhérent.e.s en moyenne mais cette réalité est en quelque sorte faussée puisque la majorité des adhérent.e.s est concentrée dans quelques associations.

**34% des dirigeant.e.s déclarent une hausse des adhésions**



## LES DIRIGEANT.E.S

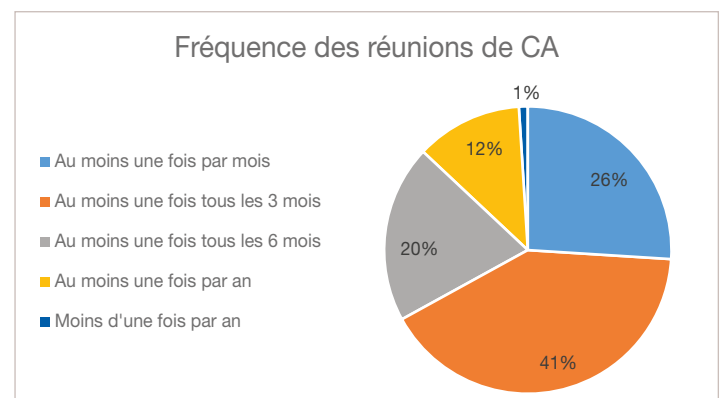
**Un Conseil d'Administration (CA) de 7 à 10 membres en moyenne**

**Une fréquence élevée des réunions de CA**

**Des dirigeant.e.s d'associations employeuses plus jeunes (54 % ont entre 41 et 60 ans) que les dirigeant.e.s d'associations non-employeuses (45 % ont plus de 60 ans)**

Plus 2/3 des CA se réunissent au moins une fois tous les 3 mois

**Seulement 14 % des dirigeant.e.s d'associations ont moins de 40 ans**

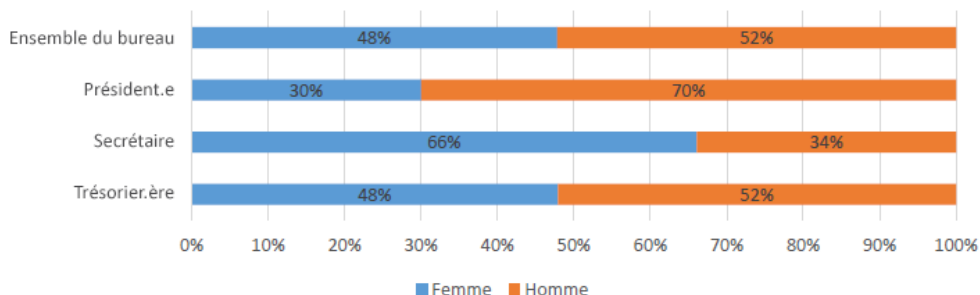


# FORCES HUMAINES ET ENGAGEMENT

## LES BUREAUX

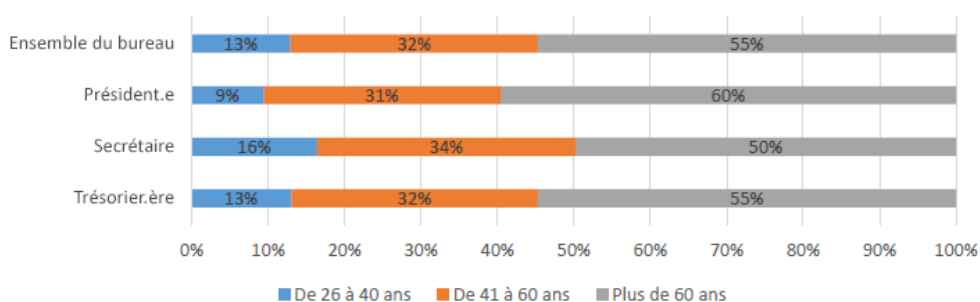
**Monsieur  
le Président,  
Madame  
la Secrétaire...**

Genre des membres du bureau



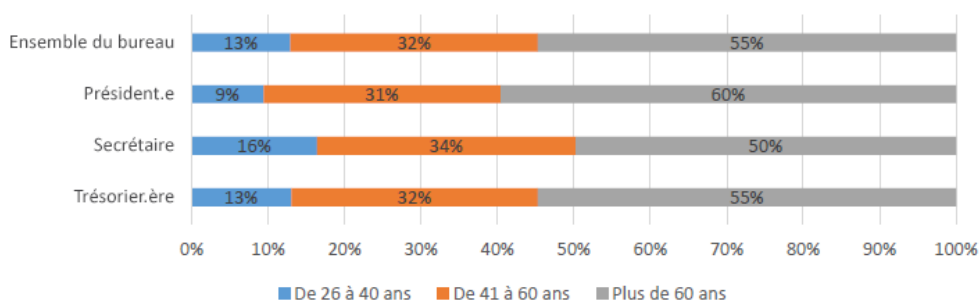
**Des Président.e.s  
plus âgé.e.s que  
les autres membres  
du bureau**

Age des membres du bureau



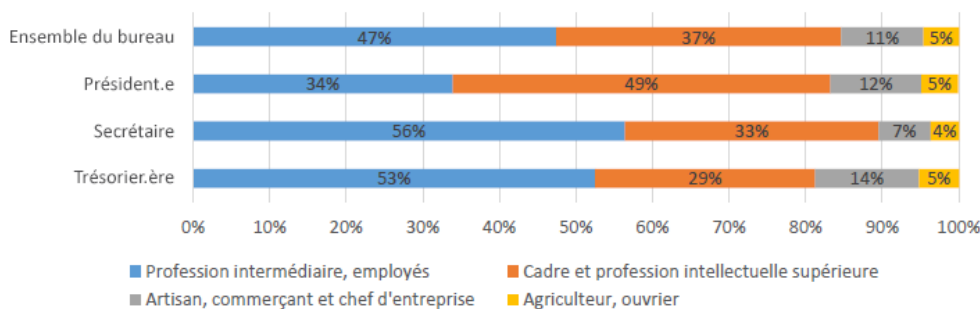
**Des Bureaux  
majoritairement  
retraités à  
commencer par  
les Président.e.s**

Activité des membres du bureau



**Les PCS (Professions  
et catégories  
socioprofessionnelles)  
des Président.e.s  
plus élevées que  
celles des autres  
membres du bureau**

PCS des membres du bureau



## L'EMPLOI ASSOCIATIF 2

### L'action social-santé, un secteur très professionnalisé

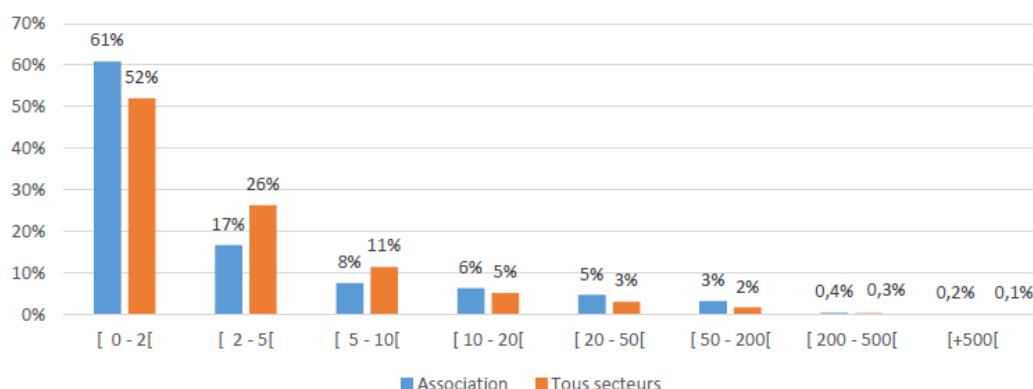
132 structures employeuses relèvent du secteur social-santé, soit environ 11 % des associations employeuses du département. Ce secteur compte 7 655 postes salariés, soit près de 60 % des postes salariés du département. Ce secteur illustre la forte concentration du salariat associatif dans un faible nombre de structures.

**2 810 postes associatifs pour 11 134 ETP (Equivalent Temps Plein) et 288,7 millions d'euros de rémunérations par an**

Effectif moyen par association	10,8
Temps de travail moyen par contrat	87 %
Rémunération moyenne d'un ETP	25 935 € (= 2 160 € brut env./mois)

**1 186**  
associations employeuses

Répartition des structures par taille d'effectif



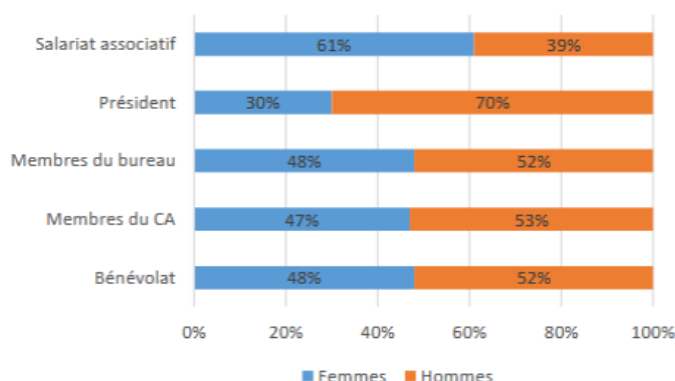
## L'EGALITE FEMMES-HOMMES A LA LOUPE



### Les femmes bien présentes dans les associations hormis à la fonction de Présidente

Plus de 60 % des salarié.e.s des associations sont des femmes. Mais elles sont seulement 30 % à être Présidentes. Une particularité réside dans le fait que 20 % des Conseils d'Administration ne sont pas mixtes puisque 9 % sont composés uniquement d'hommes et 11 % uniquement de femmes.

Part des femmes dans les associations

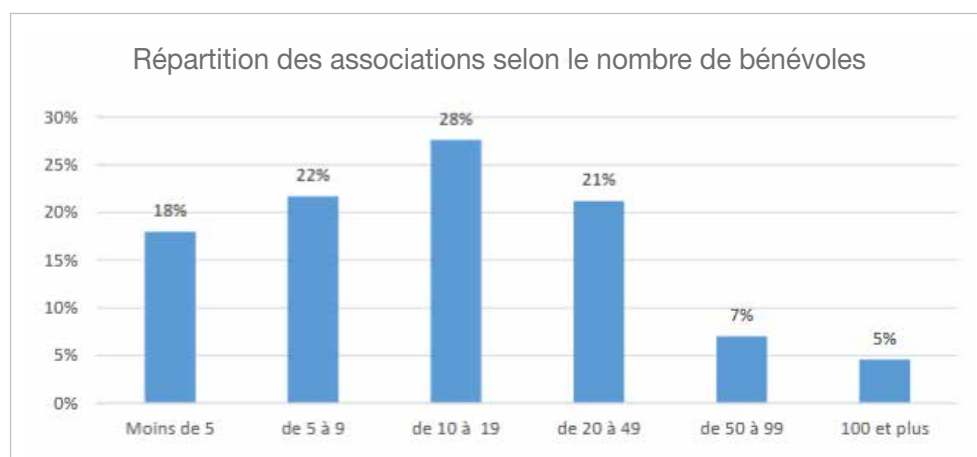


## LE BÉNÉVOLAT

### Entre 20 et 24 participations bénévoles en moyenne par association mais...

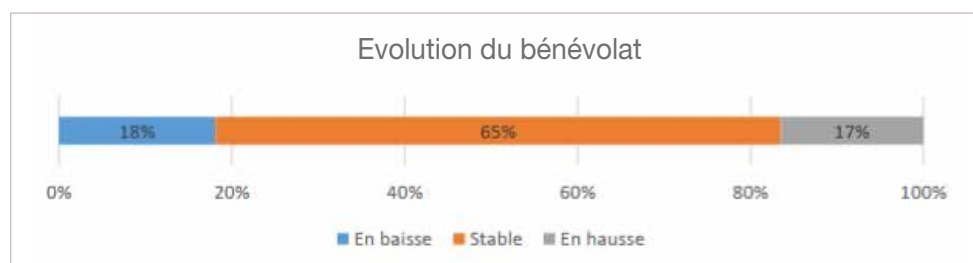
... plus de deux tiers des associations comptent moins de 20 participations bénévoles alors que quelques associations concentrent un grand nombre de participations bénévoles.

*NB : une personne pouvant être bénévole dans plusieurs associations, nous parlerons de « participation bénévole » et non de « bénévole » en tant qu'individu.*



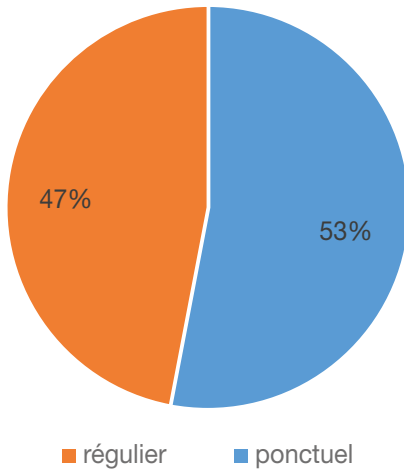
### 65% des dirigeant.e.s associatifs déclarent que le bénévolat est largement stable...

... même si beaucoup d'associations manquent de bénévoles et que les situations diffèrent selon les secteurs.

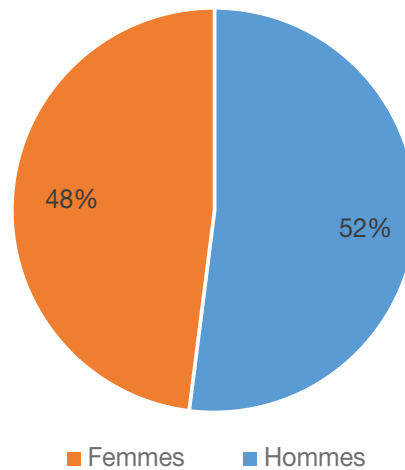




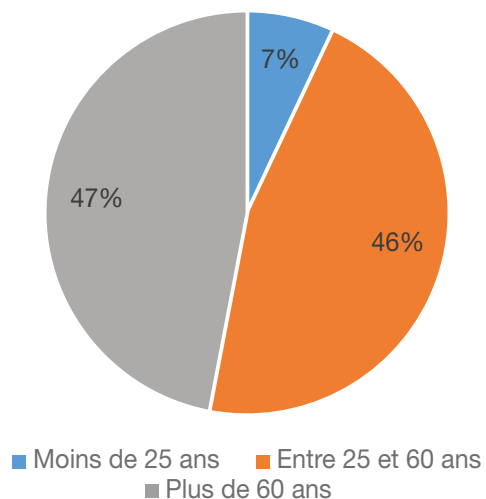
## Forme du bénévolat



## Genre des bénévoles



## Age des bénévoles



---

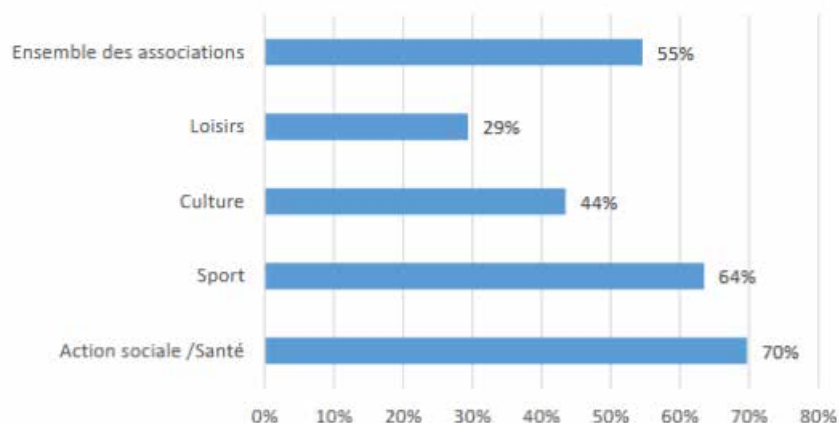
A titre indicatif population dans les P.O.  
(Insee RP 2015) :

- de 15 à 29 ans = 15%
- de 30 à 59 ans = 56,4%
- plus de 60 ans = 31,3%



# FORCES HUMAINES ET ENGAGEMENT

Part des associations qui manquent de bénévoles



## Un recours au service civique en hausse mais plus faible qu'à l'échelle nationale

Environ 8 % des associations ont déclaré avoir accueilli un volontaire en 2016 et 10 % en 2017. Parmi celles qui recourent déjà au dispositif, près de 70 % sont employeuses.

### 3 principaux motifs de non-recours au service civique

- 1/ manque de connaissance sur le dispositif (55 %)
- 2/ incapacité de l'association à encadrer un volontaire (25 %)
- 3/ coût de l'accueil du volontaire (36 %)

### 3 principaux motifs du manque de bénévoles selon les associations interrogées

- 1/ difficultés à dégager du temps pour s'engager
- 2/ manque d'implication des bénévoles dans la durée
- 3/ crainte des responsabilités

### 3 principales pistes de solutions proposées par les associations interrogées

- 1/ la promotion du bénévolat par les médias locaux
- 2/ des événements grand public sur l'engagement associatif
- 3/ le développement de la formation à l'accueil de bénévoles

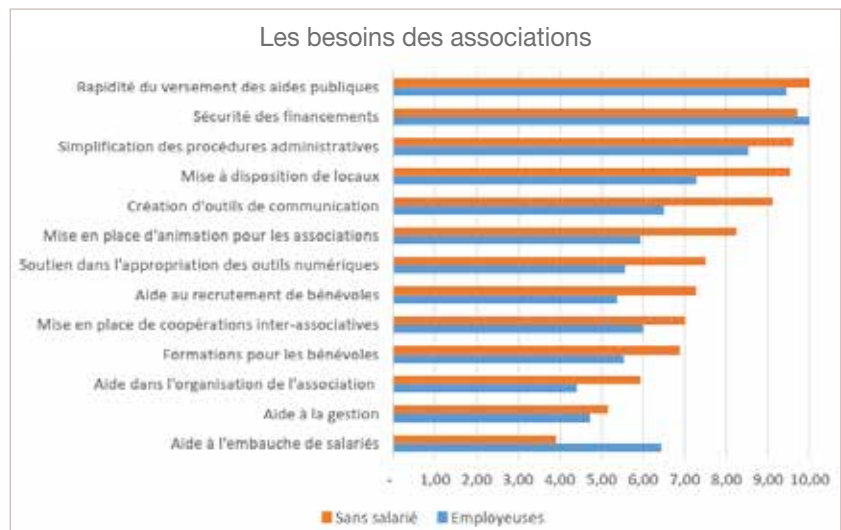
## LE BUDGET

Près d'une association sur deux a un budget inférieur à 10 000 €



## LES BESOINS

La question des financements au centre des attentes

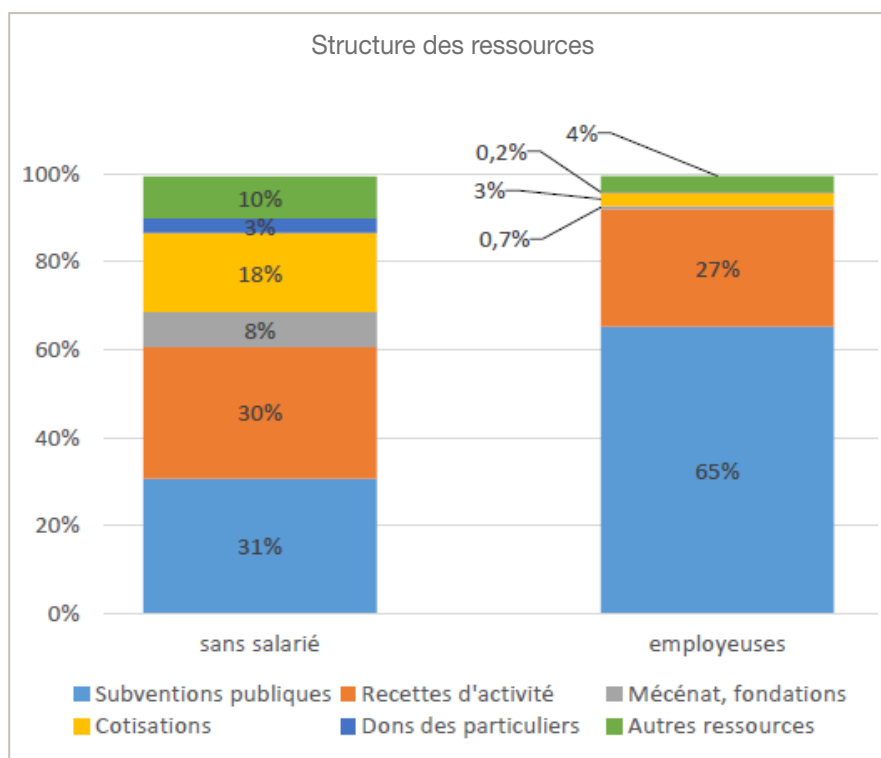


## LES LOCAUX

Près de 86 % des associations sont hébergées à titre gratuit. Il s'agit en majorité d'associations non-employeuses à près de 90 %.

Le principal hébergeur des associations est la commune pour 70 % des associations hébergées à titre gratuit.

## LES RESSOURCES



### Les associations plutôt confiantes en l'avenir

Près de 62 % des associations se déclarent confiantes ou très confiantes en l'avenir. C'est surtout le cas chez les associations non employées (65 %). Concernant les associations employées, environ la moitié se déclare confiante (44 %) ou très confiante (3 %) quand l'autre moitié se déclare inquiète (45 %) ou très inquiète (8 %).

### Priorités en terme d'accompagnement

L'accompagnement à la recherche de financements arrive en tête parmi les besoins d'accompagnement des associations (24,5 %). Viennent ensuite l'accompagnement au développement de l'association (15,5 %) et à la recherche de bénévoles (14 %).

A noter : près de 11 % des associations déclarent ne pas avoir besoin d'accompagnement et seules 22,6 % des associations connaissent des structures qui peuvent les aider.

